

# Séance extraordinaire du 31 mai 2010



2010-05  
138

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session spéciale du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 31 mai 2010 à 19 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin (absent)	Siège # 5 M. Rosaire Coulombe (absent)
Siège # 3 M. Normand Pouliot	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Huguette Plante.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

## **1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la mairesse déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu unanimement de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

## **02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

## **2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers aux sièges # 2 et 5 étant absents, le conseil ne peut modifier l'ordre du jour publié à l'avis de convocation.

## **03 - ORDRE DU JOUR**

## **3 - ORDRE DU JOUR**

- 1 - Constatation de la validité de l'avis de convocation
- 2 - Renonciation à l'avis de convocation
- 3 - Ordre du jour
- 4 - Résultats des soumissions projet PRECO
- 5 - Confirmation de l'acceptation du plus bas soumissionnaire

- 6 - Mandat pour la surveillance des travaux
- 7 - Période de question
- 8 - Clôture et levée de la session

#### **04 - RÉSULTATS DES SOUMISSIONS PROJET PRECO**

##### **4 - RÉSULTATS DES SOUMISSIONS PROJET PRECO**

Le directeur général dépose le rapport d'ouverture des soumissions concernant le projet de réfection de la 8e Rue Est, de la 14e Avenue jusqu'à la 4e Rue Est, projet réalisé dans le cadre du programme PRECO.

**2010-05  
139**

##### **05 - CONFIRMATION DE L'ACCEPTATION DU PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE**

##### **5 - CONFIRMATION DE L'ACCEPTATION DU PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE**

Attendu le rapport d'ouverture de soumissions concernant le projet PRECO, 8e Rue Est;

Attendu la confirmation de conformité déposée par Génivar;

Attendu la révision des estimés de coûts et la confirmation de respect des paramètres budgétaires, déposé par la direction générale.

En conséquence,

Il est proposé par M. Normand Pouliot et résolu à l'unanimité:

- d'adopter la recommandation de Génivar inc. et d'octroyer le contrat de réfection des systèmes d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égouts pluvial et de structure de rue (asphaltage, trottoirs, etc), dans le cadre du programme PRECO, à la compagnie TGC inc., au montant de 1,316,005.11\$

**2010-05  
140**

##### **06 - MANDAT POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX**

##### **6- MANDAT POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX:**

Attendu que la municipalité La Guadeloupe a procédé par appel d'offres, sur invitation, afin de retenir les services d'une firme d'ingénieurs conseil pour la préparation des plans et devis du projet de réfection de la 8e rue Est (PRECO);

Attendu que la firme Génivar a été retenue;

Attendu que la surveillance des travaux constitue un mandat découlant de la réalisation de ces plans et devis;

Attendu que la firme Génivar a déposé un estimé budgétaire du coût de surveillance de travaux, au montant de 56,376\$ correspondant à:

- 4.84% % de la valeur de la soumission
- 45% des honoraires totaux estimés à 125,281\$

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et unanimement résolu:

- de confier le mandat de surveillance des travaux de réfection de la 8e rue Est (PRECO) à la firme Génivar inc., bureau de St Georges de Beauce.

##### **07 - PÉRIODE DE QUESTION**

##### **7- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assemblée

2010-05  
141

**08 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

**8 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION :**

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu  
unanimement que cette session spéciale soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19.30 heures

\_\_\_\_\_  
Huguette Plante, mairesse

\_\_\_\_\_  
Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.